District de l'Yonne de Football
10 avenue du 4ème R I – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex
tél. : 03.58.43.00.60
e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

PV 315 CDA20

Réunion restreinte en visioconférence du 9 Juin 2022 à 19H30

Présents : MM. CHANUDET - MALDOU - MALKI - MOLINES - VIÉ

Excusé(e)s : MME FRONT – MM. GIL - GUIDOU - PINGUET - MOREL

Invité : M. CAILLIET

Philippe Chanudet préside la séance.
Guillaume Vié est désigné secrétaire de séance.

1. Situation de M. Nelson DAKRE

La CDA débat et statue sur ce sujet avant de notifier sa décision à l'intéressé.

2. Situation de M. Jeffinson GUERRIER

La CDA débat et statue sur ce sujet avant de notifier sa décision à l'intéressé.

3-Organisation et déploiement des effectifs CDA lors de la journée du 19/06/22

La CDA valide les désignations sur les finales de coupe de l'Yonne, proposées par les pôles désignations, ainsi que le pôle observations.
L'ensemble des arbitres qui officieront sur les finales de coupes de l'Yonne le 19 juin prochain, seront accompagnés par un membre de CDA, à savoir, Messieurs Chanudet, Gil, Maldou, Molines, Pinguet et Vié.

Mathieu Pinguet se chargera de l'accueil des équipes arbitrales.

La CDA se réjouit que chaque arbitre officiant ce 19 juin sera doté par le District de l'Yonne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

Le Président	Le Secrétaire
Philippe Chanudet	Guillaume Vié

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 39 du Statut de l'Arbitrage et aux articles 188 et 190 des R.G. »